



Réseau international FAR

en collaboration avec l'Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique (ADEA)
dans le cadre de la Triennale 2012 sur le thème « Promouvoir les connaissances, compétences et qualifications
critiques pour le développement durable de l'Afrique : comment concevoir une réponse efficace des systèmes
d'éducation et de formation ? ».

ANALYSE COMPAREE DES PROCESSUS DE MISE EN OEUVRE ET DE TRANSFORMATION DES DISPOSITIFS DE FORMATION AGRICOLE ET RURALE DANS TROIS PAYS D'AFRIQUE : CAMEROUN, MAROC ET MADAGASCAR

Serge BENE

Toamasina, le 14 octobre 2011

Rappel des TdR

Objectif : capitaliser sur les expériences de réforme de la formation technique et professionnelle agricole et rurale (synthétiser les informations utiles) et proposer des recommandations visant à améliorer la rénovation des dispositifs de FAR:

Principaux résultats

- Analyse chronologique du processus de rénovation du système de FAR
- Identification d'un processus type (caractéristiques de contexte,.....);
- Situation actuelle du système de FAR;
- Définition des expertises nationales nécessaires au processus de rénovation et le repérage des expertises existantes;
- Analyse du processus de la construction de la demande socio-professionnelle en formation et son articulation avec un système d'offre adéquat;
- Etat des lieux sur les dispositifs et modalités de gouvernance de la formation agricole et rurale

Méthodologie

- Recherche et analyse bibliographique
- Interviews et enquêtes avec
 - Réalisation de support d'interview (offre/demande) :
(traduction politiques en actions de FAR, vision besoins RH, relation offre demande, adaptation des référentiels métiers, communication entre institutions, adaptation pédagogique, financement de la FAR....)
 - 17 Cfo
 - 18 ONG
 - 6 OPA (dont CSA)
 - 12 projets
 - 4 PTF
 - 10 Institutions Publiques
 - 10 privés
 - 2 Réseaux
- Restitution

Le champ de la FAR

FAR = activités formation initiale - continue des agents du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche).

Cibles: exploitants agricoles, jeunes qui désirent s'installer, responsables professionnels, techniciens formateurs.

Finalité: soutenir la croissance du secteur et faire face au problème d'insertion professionnelle des jeunes ruraux.

FAR : volet d'une stratégie plus globale de Formation Professionnelle et Technique (dont le pilotage relève de la responsabilité du METFP), en lien avec les départements techniques (agriculture, industrie, artisanat, services...).

FAR constitue un élément essentiel de la politique agricole et du Programme Sectoriel Agricole (PSA), en cours d'élaboration.

- Ministère de L'Enseignement technique et de la Formation Professionnelle (METFP),
- La formation agricole regroupe les activités de formation professionnelle concernant les activités de production, transformation, distribution des produits agricoles et alimentaires et de services à l'agriculture. Elle peut être initiale (apprentis, élèves et étudiants), ou continue (exploitants et exploitantes agricoles, jeunes en cours d'installation, salariés agricoles ou des organisations professionnelles agricoles).
La formation professionnelle et technique regroupe les activités de formation à une activité professionnelle, quelle que soit la profession (agricole, industrielle ou de services) et quel que soit le niveau de formation (y compris par exemple l'enseignement supérieur professionnel) ; la formation professionnelle peut se réaliser dans un établissement de formation ou dans un établissement employeur.

Historique de la FAR à Madagascar

| | | | |
|-----------|---|---|--|
| 1915 | Création Ecole Pratique d'Agriculture de Nanisana | | |
| 1950 | 10 EPA fonctionnelles (300 contremaîtres formés/an) | | |
| 1962 | Création de la Direction de l'Enseignement Agricole | | |
| 1964-68 | Plan de développement de l'enseignement agricole Mise en place du SEFA | Besoins en ressources humaines administration rurale et grands projets, et de l'animation rurale | 3 LA, 8 Collèges Agricoles 1 CAF 1 ESAT |
| 1972 | Crise de la formation agricole (1700 formés par an supérieur aux besoins). Priorité donnée aux collèges agricoles : former des paysans modernes | | |
| 1985 | Schéma directeur de l'Enseignement Professionnel Agricole (Diagnostic FAO) Mise en place du SERFA (coordination des activités pédagogiques, administratives et financements des activités formation et de production des écoles) | Former des techniciens agricoles, ouvrir la formation largement au paysannat | Développer le réseau de Lycées Agricoles, |
| 1994 | Stratégie (PREFETEC/ Etude Best CINAM). Mise en place du CEFA (Cellule d'Exécution du programme de restructuration de l'Enseignement et de la Formation Agricole) | La stratégie d'EFA est un complément de la stratégie sectorielle d'Enseignement Technique et Professionnel. Adéquation offre demande, importance éducation de base, efficacité, financement, capacités de pilotage | Professionalisation et spécialisation des EASTA |
| 1998-2000 | Ajustement structurel : amorce du désengagement de l'État, désintérêt croissant des jeunes. Passage d'une démarche top down à une démarche ascendante. Responsabilisation du secteur privé et des organisations professionnelles | | |
| 2007/ 11 | SNFAR (Etude Best/ CIEPAC) Mise en place du SFAR | Reconduction constats globaux. Prise en compte d'innovations (formation au métier, leaders...) | |

Principaux constats

- De 1985 à 2010 : fortes similitudes de diagnostics et de solutions
- Importance accordée aux réunions, forums et séminaires au détriment d'une compréhension claire et simple des enseignements/acquis et des stratégies
- Formation agricole éclatée au sein de différents ministères en charge du développement agricole (Agriculture, Élevage, Pêche, Eau, ETEFP, Enseignement Supérieur, Emploi, Population...) et du secteur privé.....;
- Les politiques agricoles n'explicitent pas leurs besoins en ressources humaines
- Les structures de formation sont étroitement liées aux secteurs de la production (cultures traditionnelles)

Producteurs : de la vulgarisation au conseil

- La formation du paysannat : priorité constante depuis l'indépendance;
- Priorité d'abord accordée à un système d'encadrement « descendant » (formation en cascade...). Les thèmes techniques diffusés ne correspondent pas nécessairement aux besoins de l'EAF);
- Le XXIème siècle marque la « fin » de la vulgarisation et d'un Etat omniprésent dans le développement agricole;
- L'Etat se retire, les acteurs changent (OP, privés, CTD) avec des moyens ciblés et des modes de travail différents (participation, structuration des services, responsabilisation, approche basée sur l'EAF....);
- Techniciens, formateurs et établissements non pas préparés à ces changements;
- Renforcement rôle ONG et secteur associatif dans des logiques projets;
- « Décomposition » des dispositifs de proximité;
- Déséquilibres géographiques, discordance de méthodes;
- L'administration des agences de financement remplace celle de l'Etat:

Formation au métier

- Approche développée à partir de 1972 (Établissements d'Enseignement Secondaire Spécialisés des Techniques Agricoles – EESTA) : les producteurs modernes;
- Fin des années 1990 : 2 approches: insertion des jeunes désœuvrés (PROJER), installation des jeunes agriculteurs (EV Isoarana);
- Implication de la profession (SOA, FIFATA, FEKRITAMA...);
- Articulation d'une formation pratique/théorique, élaboration projet professionnel, participation aux coûts, implication des parents, conseil post formation....
- Prise en compte de la dimension installation dans l'enseignement supérieur (ISTRAM, IBA, ASJA, ESVA...)
- Entre 350 à 500 jeunes formés chaque année;
- Coûts de formation élevés;
- Difficultés à mobiliser des moniteurs/enseignants bien formés;
- Peu de relations entre les établissements (hors réseaux);
- Peu de projets d'installation aboutissent (âge des formés, contrainte foncière, financement, contraintes sociologiques...);
- Absence de continuité dans les cursus

Formation de techniciens

- 1972: année de rupture, les formations agricoles ne constituent plus une garantie d'insertion!
- Affaiblissement des sociétés d'Etat (SIRAMA, HASYMA, OFMATA...)/prudence investissements privés;
- L'offre et la demande de formation ne se rencontrent plus! Les politiques n'orientent plus les nécessités en ressources humaines;
- Développement des centres privés et affaiblissement des établissements publics (EASTA,...);
- Difficultés à avoir un réel état des lieux base d'élaboration d'une politique
- Enseignements « standardisés » et faible renouvellement des cadres de formation;
- Faible efficacité des établissements et instabilité des financements;
- Faible adéquation des sortants aux besoins du secteur (insuffisance de connaissances pratiques, déséquilibres par niveaux/surqualification....)
- Formation continue: le règne de l'informel (formation sur le tas, mobilisation d'assistance technique, stages professionnels...);
- L'émergence de pôles professionnels (CEFFEL – CEF, Tombotsoa/Bavalala – Elevage, CECC - Pêche...);
- Mais des métiers qui disparaissent (sucre, coton, horticulture spécialisée, aquaculture....)

Formation de formateurs

- Les établissements vivent sur les ressources humaines qu'ils produisent pour renouveler leurs cadres (sortants);
- Faible attrait pour les métiers de l'enseignement (règne de la vacation);
- Faiblesse des contrôles pédagogiques;
- Faible ancrage des établissements sur les besoins réels;
- Initiatives en cours (formation de moniteurs/FERT, mise en réseau de compétences/BIMTT-UNMFR....);
- Mobilisation d'expertises externes (CNEAP, UNMFR...) et de partenariats (établissements supérieurs...);

Formation des responsables professionnels

- La profession est devenu un acteur incontournable du secteur (OP, TT, Centres Techniques....). Un besoin important de leaders bien formés
- Démarche initiée au sein de projets (Coopération bilatérale...), de partenariats professionnels (FERT, AFDI, IFOCAP, SCC....) et d'appuis d'ONG;
- Tentatives d'institutionnalisation (Itinéraires leaders paysans, Université Paysanne, Campus Paysan....);
- Des itinéraires de formation confirmés, des démarches d'institutionnalisation prématurées (FORMAGRI...);

État des lieux actuel (1)

Les établissements de formation dépendent de 4 Ministères:

- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur. 3 grades de qualification de l'enseignement supérieur: doctorat (Ecole doctorale de l'ESSA, Ecole vétérinaire, ASJA), master (ESSA, ASJA) et licence professionnelle (IBA de Mahajanga). Trois établissements privés accrédités sont habilités à délivrer des licences professionnelles (ISTRAM Ambositra, ASJA Antsirabe, Laulanié Green University).
- L'EPSA de Bevalala et l'Ecole de Tombotsoa instituts privés octroient un diplôme de technicien supérieur ;
- Le METFP : 2 lycées professionnels agricoles (Fandriana, Toliara). 74 établissements de formation professionnelle publics sont rattachés à ce département ;
- Le Ministère de l'Agriculture : 6 Ecoles d'application des Sciences et techniques Agricoles (EASTA), 1 Centre de formation en Machinisme Agricole (CFAMA) et 3 Centres de formation de Producteurs. Ces établissements sont directement rattachés à la Direction des Ressources Humaines du Ministère. 4 collèges agricoles privés et 11 Maisons Familiales Rurales ont obtenu l'agrément du Ministère pour développer des cursus de formation au métier d'agriculteur;
- Le Ministère de l'Eau (1 Centre spécialisé CNEAGR)

État de lieux actuel (2)

- Plus d'une centaine d'établissements de formation agricole liés principalement aux organisations confessionnelles, à des projets (PLAE, PROJER, Centre TAFA,...), à des ONG (CEFFEL, CFTAR...) ou à des donateurs privés (Iaraka Miasa Isaka...).
- Centres principalement destinés à former des jeunes agriculteurs (Ecole verte d'Isoarana...), ou à développer les capacités professionnelles des exploitants agricoles (formation continue).
- Les établissements de FAR se répartissent comme suit : 20% relèvent du secteur public, 34% du secteur privé et confessionnel, 31% appartiennent au secteur associatif (OP, OPA, ONG) et 15% aux projets et programmes de développement.
- Disparités régionales: (Plus de 50% des établissements concentrés sur les Hautes Terres
- Certains établissements fonctionnent en réseau: BIMTT (109 institutions), UNMFR (11 MFR + CFTAR), FIFATA (4 Collèges)

Etats de lieux actuel (3)

- La Stratégie de Services aux Agriculteurs (SSA) définit un cadre de mise en œuvre du conseil, de la vulgarisation agricole et de la formation des producteurs sur la base de l'expression de leurs demandes;
- L'efficacité de ce dispositif est réduite par la difficulté à mobiliser des prestataires;
- Des services de conseils et de formation sont fournis par des entreprises privées (Lecofruit, SOCTAM, BIONEXX, SILAC, SEPCM, SOPRAMAD...), des organisations professionnelles (fédérations, unions de coopératives....), des services déconcentrés de l'Etat (CIRDR...), des communes (conseillers agricoles...), des centres techniques (CTHT, FIFAMANOR), des ONG, les associations confessionnelles (Centre Saint Benoît....) et certains projets.;
- Le dispositif est loin de répondre à l'ampleur de la demande. Plus de 50% des exploitants agricoles n'ont pas accès aux services de proximité.
- La loi 2004-004 fixe la philosophie et les règles générales en matière d'Education et de Formation. Elle adopte notamment comme règle le Partenariat Public-Privé, et donne large place à l'«¹⁴ Associatif Privé dans le cadre de contrats de résultats

Ce que l'on peut retenir

- Nombre d'établissements de FAR s'est accru au cours des 10 dernières années (secteur non étatique);
- Offre de formation agricole en deçà des besoins du secteur (qualitatif/quantitatif), en particulier pour la formation des producteurs (maillage de conseil insuffisant)
- Offre de FAR apparaît peu diversifiée, peu coordonnée (duplications, établissements tournent au ralenti), peu en phase avec la demande (secteur agro industriel peu impliqué);
- Déséquilibres géographiques;
- Forte hétérogénéité : statuts, modes pédagogiques inefficaces (établissements tournent au ralenti, besoins mal identifiés, bonnes pratiques non valorisées...) et de pérennité du mécanisme de financement (établissements fonctionnant dans une logique projet).
- Compétences professionnelles rares ou se raréfient (conseil agricole, mise en marché, normes, labels, traçabilité, bonnes pratiques agricoles, gestion/contrôle qualité HACCP, structuration des chaînes de production, contractualisation,....) au sein de fonctions stratégiques pour l'économie malgache;
- Manque de compétences pratiques des sortants des écoles de formation;
- Les documents de politique agricole n'établissent pas les besoins en ressources humaines;
- Financements publics alloués à la FAR dilués dans les différents volets du PIP et limités;
- Les institutions de formation entretiennent peu de relations avec les organismes5 utilisateurs;

Les enjeux (1/3)

Démographiques

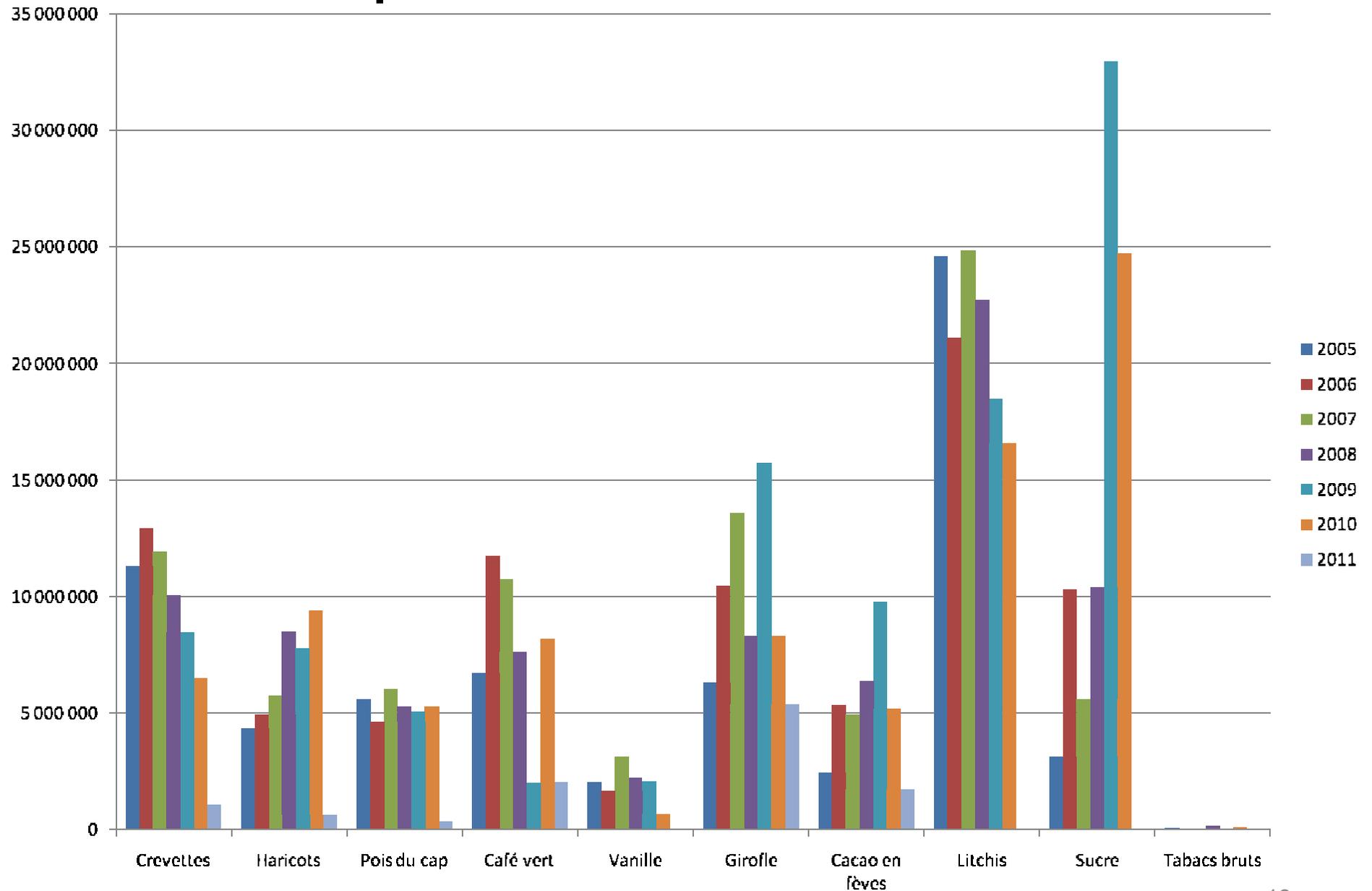
- La majorité de la population vit en milieu rural. (projections démographiques : population rurale de 19,84 millions en 2030, 59,3 % de la population).
- Scénario vraisemblable: 33 millions d'habitants en 2030
- Dynamiques d'urbanisation restent en termes relatifs (EPM 2010) :
 - 79,7 % des malgaches vivent en milieu rural (78,7 % en 1997, 78,1 % en 2001, 78 % en 2005).
 - 76 % des ménages dépendaient principalement de l'activité agricole en 1997 et 2001, ils sont aujourd'hui 80,5 % (82 % en 2005).
- Population rurale jeune, peu formée (37 % des ruraux n'a pas fréquenté l'école et 88,3 % n'a pas dépassé le cycle primaire) et occupe des emplois peu qualifiés (80,5 % emplois liés à l'agriculture).
- Les données démographiques révèlent également une forte poussée des nouvelles cohortes de jeunes enfants scolarisables (113 600 en 1950, 473 400 en 2000, et 803 000 en 2050) et de jeunes adultes à insérer dans la vie active (75 400 en 1950, 287 000 en 2000, et 757 600 en 2050).
- L'agriculture (et les ressources foncières) reste le principal exutoire pour les jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi.

Les enjeux (2/3)

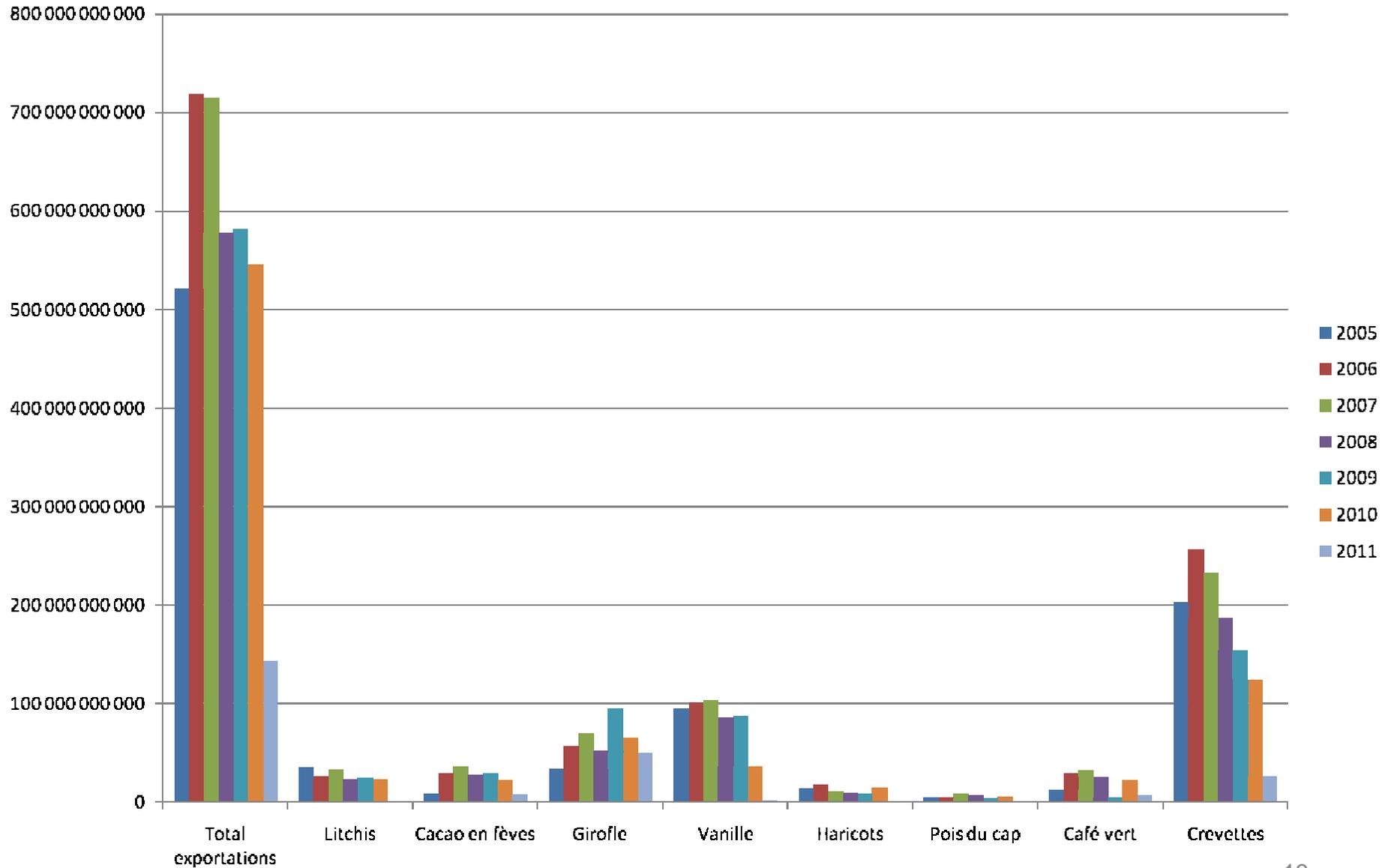
Économiques

- Performance des marchés agricoles faible :
 - Rapport disproportionné production – consommation. 4 ménages ruraux produisent pour eux et un ménage urbain. Moins de 25 % des ménages retire un revenu monétaire de la vente des produits;
 - La perte de compétitivité de certains secteurs de l'économie (coton, sucre...). La demande interne est aujourd'hui partiellement satisfaite par les importations;
 - Chute en volume et en valeur de certains produits agricoles d'exportation (vanille, café, produits halieutiques, letchi, coton, tabac,...), faiblement compensée par la progression de certains autres produits (girofle, poivre, cacao, grains secs, huiles essentielles...). Les produits malgaches éprouvent d'énormes difficultés à s'aligner sur les exigences des cahiers de charge des clients et des normes internationales.

Exportations en volume



Exportations en valeur



Les enjeux (3/3)

Situation des EAF

- L'agriculture, principal secteur d'emploi, assure à une grande majorité aux ménages des conditions minimales de sécurité alimentaire et de revenus;
- Le secteur agricole ne pourra absorber seul les cohortes de jeunes;
- La fragilité de l'économie agricole (incertitude des marchés, pression démographique et foncière, aléas climatiques....) se traduit dans la faible productivité des exploitations agricoles.
- Les causes évoquées sont : le niveau technique des exploitants jugé insuffisant, les difficultés d'accès aux intrants et aux équipements, le morcellement des exploitations (0,87 ha en moyenne à Madagascar), l'accès à l'eau, l'insécurité foncière, les difficultés d'accès aux ressources financières et aux marchés (faiblesse des infrastructures de transport, coûts de transaction élevés...).
- Le développement d'une agriculture compétitive et durable, passe par l'amélioration de la productivité des exploitations, mais nécessite des approches soucieuses du respect des ressources renouvelables. mais aussi de la sécurité sanitaire des hommes et

Bonnes pratiques

- Création du SFAR
- Cogestion d'instances de mise en œuvre d'actions de FAR (SSA, CSA, CROA...), des collèges agricoles....;
- Harmonisation des procédures de financement (FRDA...);
- Implication de professionnels dans gestion des structures de formation;
- Renforcement des agents de la demande (OPA/OP, GREFPT....), liens établissements-secteur privé;
- Développement d'outils de formation de formateurs;
- Développement cursus formation à partir des besoins créés par la formation des producteurs (CEFFEL/CEF....);
- Mise en réseau (BIMTT, FIFATA...);
- Lien recherche/formation (centres techniques....);
- Articulation formation/projet professionnel;
- Implication d'acteurs nouveaux;

Mais:

- Urgence rechercher efficacité. Financement FAR passe d'abord par optimisation moyens existants;
- Inscrire le développement de la ressource humaine dans une vision politique et développer des mécanismes de financement appropriés;
- Articuler le dispositif aux besoins nouveaux et changeants de l'économie agricole;
- Travailler avec des mécanismes institutionnels simples définissant bien les rôles en particulier celui de l'Etat (et évitent l'excès de dialogue...);
- Redonner à la TT son rôle premier: garantir l'accès équitable de tous les agriculteurs (et des membres de leurs familles) aux services et à la formation (universalité).

Quels défis

- Le secteur agricole traverse une crise grave . Nécessité d'anticiper besoins en ressources humaines qui favoriseront les changements
- Pour les départements de l'agriculture, la formation agricole doit contribuer à réaliser les objectifs de sécurité alimentaire, à faire du secteur agricole une source majeure de revenus d'exportation, à réduire les importations de denrées alimentaires et primaires et à créer des emplois.
- L'ensemble des acteurs estime nécessaire d'accompagner le développement d'une agriculture performante, durable, soucieuse des ressources et du devenir des générations futures
- Les besoins en matière de FAR se définissent à la convergence des ambitions que se fixent les exploitations agricoles , des ambitions des politiques, de la disponibilité en ressources humaines pour relever les défis.
- La SNFAR levier destiné à soutenir et renforcer l'action des dispositifs de développement agricole en place (SSA, secteur privé, OPA,...). L'ampleur des problèmes impose une recherche optimale d'efficacité et d'efficience
- La FAR s'inscrit dans l'amélioration de l'environnement global de l'ETFP en lien avec le METFP (organisation système, révision cadre réglementaire, amélioration de la qualité de l'enseignement, des programmes et attrait des sites de formation, normalisation, agrément, accréditations...).
- La FAR s'inscrit dans ce cadre de mise en cohérence de la FTP (GRETFP), qu'elle contribue à définir en fonction des spécificités du secteur. Dans ce cadre, le dispositif de FAR doit définir ses propres outils de capitalisation, de pilotage, de concertation, de coordination et de suivi.
- La FAR doit s'inscrire dans un dispositif institutionnel simple et cohérent .

Quelques refondations prioritaires (1/2)

Pour la profession

- Développer les centres de formation au métier d'agriculteur pour préparer des jeunes à développer des exploitations performantes et à prendre des responsabilités professionnelles ;
- Définir des mécanismes qui assurent l'insertion ou l'installation des jeunes au sortir des établissements de formation initiale ou de perfectionnement ;
- Restaurer les cycles de formation à la responsabilité professionnelle;

Pour les Ministères en charge de l'agriculture

- Pilotage et de gestion de la FAR sen s'appuyant sur la SFAR(outils statistiques pour de connaître avec précision l'offre de formation, animation d'un processus paritaire décentralisé pour identifier besoins en RH définis par le PSA, un cadre réglementaire , un plan d'action, un mécanisme de suivi...);
- Renforcer l'adéquation offre/demande de formation par une plus forte concertation entre les différents acteurs pour définir les référentiels métiers, les curricula, les modalités pédagogiques, assurer le suivi, et sécuriser l'insertion des jeunes formés

Quelques refondations prioritaires

(2/2)

Pour les acteurs de la formation en lien avec le SFAR :

- Développer la formation de techniciens, au sein d'un réseau de centres de formation spécialisés complémentaires, répondant aux exigences de la demande : formation de conseillers agricoles et de gestion, formation de techniciens spécialisés (élevage, aquaculture, horticulture, cultures d'exportation, canne à sucre....), formation de cadres d'organisations professionnelles, formation de spécialistes de mise en marché de produits... ;
- Développer une offre de perfectionnement professionnel qualifiant pour des agents de terrain, des techniciens agricoles ou des formateurs en activité (conseil agricole, conseil de gestion, pédagogie, cultures spéciales....);
- Développement d'une offre de formation sous forme de clusters (formation, innovation, professionnels...) autour de filières (aquaculture/pisciculture, apiculture, sériciculture, cultures d'exportations, canne à sucre, coton biologique, plantes à huiles essentielles...) et de fonctions stratégiques (itinéraire bio, certification, contrôle de qualité, traçabilité, gestion coopérative, commerce des produits agricoles,) ;
- Renforcer la qualité des formation (ancrage pratique, ouverture aux techniques modernes...)
- Développer des spécialisations relatives au développement des filières, au commerce international des produits agricoles, à la normalisation/labellisation, à l'ingénierie de formation au sein des établissements de formation supérieure ;
- Etablir la place et le rôle des institutions de la SNFAR au sein de dispositif national d'ETFP, en particulier en termes d'accréditation, de qualification, de normalisation,